

Pour prendre
rendez-vous

Consultations, atelier
et Hôpital de jour évaluation

01 30 75 45 49

consultation.douleur@ght-novo.fr

Hôpital de jour Qutenza®
et Hôpital de semaine

01 30 75 48 85

Notre équipe

● Praticiens Hospitaliers

- Médecins algologues
- Médecin rééducateur –
Acupuncture
- ODP – Musicothérapeute
- Yoga-Thérapeute
- Psychiatre
- Physio-nutritionniste –
Aromathérapeute

● Infirmières – Hypnothérapeute

● Psychologue

● Ostéopathe



Siège social

6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex



Protocole de prise en charge Unité Douleur Médecines Complémentaires (UDMC)

Direction de la Communication - Hôpital NOVO - Maquette : Direct Graphic - Septembre 2025 - D9925



Vous nous avez contacté, votre questionnaire et différents éléments ont été réceptionnés

Votre dossier vient d'être réceptionné par l'équipe de la douleur chronique. Vous y avez joint tous les éléments nécessaires afin d'obtenir un premier rendez-vous avec l'équipe.

Vous serez évalué(e) :

- Soit en consultation classique initiale avec le médecin référent douleur. Ce rendez-vous dure 1 heure.
- Soit en Hôpital de Jour d'Evaluation (HDJ Evaluation). Il faudra prévoir la matinée afin de rencontrer l'équipe : Infirmière Ressources Douleur, Psychologue, Aromathérapeute-physionnutritionniste et médecin référent douleur.

• Dans le cadre d'un HDJ Evaluation À réception de la convocation

- Si votre rendez-vous est prévu en HDJ Evaluation, vous devez établir un dossier auprès du service séjour de l'établissement, en envoyant, à l'adresse mail :
✉ creation.sejour@ght-novo.fr, des copies de votre :

- Carte de Sécurité Sociale,
- Carte de mutuelle recto-verso,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Carte d'identité recto-verso,
- Tout justificatif indiquant un Accident de travail, une ALD, CMU ou Maladie Professionnelle.

Si ce dossier n'est pas fait lors de votre venue, vous ne pourrez être reçu(e) dans les délais.

L'Assistante Médico-Administrative (AMA) va vous contacter, une fois votre dossier validé, pour fixer une Hospitalisation de Jour d'Evaluation (HDJ Evaluation) où vous rencontrerez plusieurs membres de l'équipe :

- **L'AMA** vérifiera avec vous vos coordonnées (postales, téléphoniques, e-mail, médecin traitant, médecin adresseur si différent du médecin traitant). Elle regardera également si vous avez des examens complémentaires que vous ne nous aviez pas fait parvenir.

- **L'Infirmière Ressources Douleur (IRD)** commencera l'entretien en vous posant quelques questions sur votre entourage, l'apparition de vos douleurs, votre mode de vie...

- **La Psychologue** continuera l'entretien commencé par l'IRD.

- **La Physionnutritionniste – Aromathérapeute** échangera avec vous sur votre alimentation, votre sommeil, votre niveau de stress/anxiété, vos activités quotidiennes...

- **Le Médecin Référent Douleur** réalisera l'examen clinique et clôturera l'HDJ. Il va échanger ensuite avec l'ensemble de l'équipe pluri disciplinaire afin de mettre en place un protocole de soins qui vous sera proposé et validé avec vous.

• Dans le cadre d'une consultation classique initiale À réception de la convocation

- Si votre rendez-vous est prévu en consultation classique initiale, un passage aux caisses est obligatoire avant de vous rendre à votre rendez-vous (se référer à votre convocation).

L'Assistante Médico-Administrative (AMA) va vous contacter, une fois votre dossier validé, pour fixer un rendez-vous de consultation classique initiale avec le médecin référent douleur qui vous suivra.

L'AMA vérifiera avec vous vos coordonnées (postales, téléphoniques, e-mail, médecin traitant, médecin adresseur si différent du médecin traitant). Elle regardera également si vous avez des examens complémentaires que vous ne nous aviez pas fait parvenir.

“Après cet échange, que se passe-t-il ?”

Le médecin référent douleur vous remet un document avec les différents rendez-vous à prendre.

- Soit vous vous adressez à l'AMA afin qu'elle puisse vous attribuer les différents rendez-vous
- Soit, en cas d'absence, vous pouvez nous contacter par mail à consultation.douleur@ght-novo.fr ou par téléphone du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 13h au 01 30 75 45 49.

Malgré tous nos efforts, il peut y avoir un délai important pour certaines prises en charge.

Le dossier pourra être discuté en Réunion de Synthèse Pluridisciplinaire (RSP) avec d'autres membres de l'équipe. À l'issue de cette réunion, le protocole de soin pourra être modifié afin de proposer d'autres thérapeutiques ou faire un nouvel examen (imagerie, bilan sanguin...). Dans ce cas, vous serez informé par l'AMA.

À noter, si une hospitalisation est prévue, l'AMA du service programmation vous contactera ultérieurement afin de vous informer de la date d'hospitalisation ainsi que les modalités à suivre. Elle est joignable au 01 30 75 48 85.

De plus, si vous êtes en Accident de Travail (AT), Maladie Professionnelles (MP), Affection de longue durée 100% (ALD), merci de l'indiquer à votre arrivée dans le service, auprès de l'AMA, afin que celui-ci soit noté dans votre dossier.

“J'ai des questions, à qui dois-je m'adresser ?”

Vous pouvez vous adresser à l'AMA du service Douleur Chronique, qui pourra se rendre disponible afin de vous orienter au mieux vers le bon interlocuteur.

Une assistante sociale est joignable au 01 30 75 44 37. Elle pourra se rendre disponible afin d'effectuer les différentes démarches administratives nécessaires à votre prise en charge : dossier MDPH, aides, CAF...

• Informations importantes

Il est à noter que le Médecin Référent Douleur vous verra 1 à 2 fois par an. Votre médecin traitant reste votre interlocuteur privilégié pour le renouvellement de vos traitements si la validité de l'ordonnance ne convient pas avec ce rythme et pour tous les traitements ne concernant pas la douleur.

En cas d'apparition d'une nouvelle douleur, consultez votre médecin traitant pour voir si des explorations complémentaires sont nécessaires, avant tout contact avec le service Douleur.